



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mardi 23 janvier 2007 à 15 h 15 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Luc Angers, Denis Tassé, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que mesdames M^e Annie Crousset, Carole St-Arnaud Gaboury, Michel Larouche, Catherine Marchand, Marie-Claude Martel, Lucie Poulin, Marie-Hélène Rivard messieurs André Bonneau, Luc Bouvier, André Cadieux, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, John Janusz, Mathieu Larocque, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin et Michel Tremblay.

Sont absents messieurs les conseillers André Laframboise et Alain Riel.

CAUP20070123-P1

ÉTAT D'AVANCEMENT AU PROJET DU COMPLEXE SPORTIF

15 h 15 - Messieurs Louis-Paul Guindon, Roland Morin et Michel Tremblay présentent aux membres du conseil l'état d'avancement du projet du complexe sportif.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil quitte son siège.

Recommandation :

CP TPE 2007-008

Augmenter la dette à la charge générale de 12,9 M\$ en empruntant sur 30 ans. L'impact budgétaire annuel est de +/- 1 M\$ ou l'équivalent de 0,3 % sur le compte de taxes.

Le conseil aura toujours le privilège de réduire l'emprunt lors du dépôt des états financiers 2006.

Acceptée à l'unanimité

Monsieur le conseiller Luc Montreuil reprend son siège.

Monsieur le conseiller Frank Thérien quitte son siège.

Recommandation :

CP TPE 2007-009

Autoriser un budget de 47,4 M\$ (coûts 2008) pour la réalisation du projet du Centre sportif, incluant les provisions pour une certification LEED et un bâtiment signature.

Acceptée à l'unanimité

CAUP20070123-P2

ÉTAT D'AVANCEMENT AU PROJET DU COMPLEXE SPORTIF (SUITE)Recommandation :**CP TPE 2007-010**

Approuver l'échéancier de réalisation du projet

Acceptée à l'unanimité

Recommandation :**CP TPE 2007-011**

Accord de principe sur un processus d'octroi de contrat sur la base d'une grille de sélection plutôt que par octroi au plus bas soumissionnaire conforme.

Acceptée à l'unanimité

Recommandation :**CP TPE 2007-012**

Autoriser de prévoir aux documents d'appel d'offre, d'atteindre en option le niveau LEED argent.

Acceptée à l'unanimité

CAUP20070123-P3

CAUCUS PRÉPARATOIRE**16 h 30** - Les membres du conseil discutent des items à l'ordre du jour de la séance du 23 janvier 2007.

- Items 4.7 et 4.8 – Projets numéro 61816 et 61817 – Avis de présentation et second projet de règlement 502-22-2006 modifiant le règlement de zonage dans le but de permettre sur une partie de l'Université du Québec en Outaouais, l'aménagement d'une gare pour autobus, des usages commerciaux reliés à la vente au détail et au service ainsi que des bâtiments de 6 étages.

Après discussions, ces items sont retirés de l'ordre du jour et reportés à une séance en février.

- Item 5.2 – Projet numéro 62008 – Avis de présentation – Règlement numéro 376-2007 concernant la mise en place, phase III programme Rénovation Québec 2006-2007.

Mention est faite à l'effet que des discussions auront lieu au sein du caucus des grandes villes pour modifier l'obligation faite aux villes à l'effet d'engager et de déboursier le budget avant le 31 mars et imposée par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).

- Item 6.4 – Projet numéro 61669 – Règlement numéro 502-20-2006 modifiant le règlement de zonage pour permettre installation antenne de télécommunication au 109, boulevard Lorrain.

Demande est faite pour que l'étude sur les antennes de télécommunications soit présentée aux membres du conseil dans le cadre d'un prochain plénier.

- Items 8.1 à 8.5 – Les membres du conseil consentent à ajouter à l'ordre du jour les projets numéros 61943, 62331, 62571, 62431 et 62273.

CAUP20070123-P4

CORRESPONDANCE NUMÉRO 62489 – ABROGER LA
RÉSOLUTION NUMÉRO CM-2002-855 – AUTORISANT
L'IMPLANTATION D'UNE ÉQUIPE D'INTERVENTION
CHIMIQUE, BIOLOGIQUE, RADIOLOGIQUE ET NUCLÉAIRE

Cette présentation est remise à un prochain comité plénier.

Le greffier et directeur du
Service du greffe,

M^c Suzanne Ouellet